



Assemblée générale

Distr. générale
16 février 2011
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session
Point 129 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme
pour l'exercice biennal 2010-2011

Prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité

**Bureau des Nations Unies au Burundi et Représentant
du Secrétaire général auprès du Conseil international
consultatif et de contrôle**

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses relatives au Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) d'un montant de 23 103 200 dollars (montant brut : 25 075 600 dollars) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, et au Représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, d'un montant de 24 600 dollars (montant brut : 24 600 dollars).

L'Assemblée générale est priée d'ouvrir pour le BNUB, conformément aux dispositions de sa résolution 41/213 et compte dûment tenu des crédits d'un montant total de 14 641 200 dollars déjà approuvés au titre de sa résolution 65/260, un montant de 8 462 000 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) et un montant de 721 400 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel), lequel sera compensé par l'inscription d'un montant égal au chapitre 1 des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du budget-programme pour l'exercice 2010-2011.

L'Assemblée générale est également priée d'approuver pour le Représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle, pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, un montant total de 24 600 dollars (montant brut : 24 600 dollars) financé au moyen du crédit global ouvert au titre des



missions politiques spéciales pour l'exercice 2010-2011, et dont il sera rendu compte à l'Assemblée générale dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour l'exercice 2010-2011.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB)	3
II. Représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle	27
III. Décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre	28

I. Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB)

(23 103 200 dollars)

Historique, mandat et objectif

1. Le Burundi est engagé dans une phase de relèvement et de développement pacifiques et durables après avoir connu une transition politique réussie, comme le prouvent les élections qui s'y sont déroulées dans le calme en 2010. La contribution que l'ONU verse depuis 2007 pour appuyer les efforts de consolidation de la paix repose sur les priorités définies dans le plan-cadre des Nations unies pour l'aide au développement pour le Burundi ainsi que sur les résolutions 1719 (2006), 1791 (2007), 1858 (2008) et 1902 (2009) du Conseil de sécurité; c'est cet ensemble qui a défini le mandat du Bureau intégré des Nations Unies au Burundi (BINUB). La mise en œuvre de ce mandat a contribué à faire progresser le processus de consolidation de la paix tout en répondant aux difficultés politiques. Le soutien apporté au Gouvernement burundais a été renforcé par le Cadre stratégique pour la consolidation de la paix au Burundi et par le plan des priorités de consolidation de la paix, avec la mise en œuvre de 18 projets financés par le Fonds pour la consolidation de la paix. Comme dans tout pays qui émerge de plusieurs années de conflit, le retour de la paix au Burundi pose encore de difficiles problèmes.

2. Pour répondre à la nécessité urgente d'assurer immédiatement le relèvement et la stabilisation du pays tout en apportant des solutions durables à la pauvreté, le BINUB, conformément à la résolution 1959 (2010) du Conseil de sécurité en date du 16 décembre 2010, a été remplacé par une mission de suivi, le Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB).

3. Le BNUB a été créé pour une période initiale de 12 mois, à compter du 1^{er} janvier 2011. Ses missions principales, décrites dans la résolution, sont comme suit :

a) Renforcer l'indépendance, les capacités et les cadres juridiques des institutions nationales essentielles, notamment judiciaires et parlementaires, conformément aux normes et principes internationaux;

b) Promouvoir et faciliter le dialogue entre les acteurs nationaux et appuyer les mécanismes destinés à assurer une large participation à la vie politique, y compris pour l'exécution des stratégies et programmes de développement du Burundi;

c) Appuyer la lutte contre l'impunité, notamment par la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle, afin de renforcer l'unité nationale, de promouvoir la justice et de favoriser la réconciliation au sein de la société burundaise, et fournir à ces mécanismes un appui opérationnel;

d) Promouvoir et protéger les droits de l'homme, y compris en renforçant les capacités nationales à cet égard, ainsi que la société civile;

e) S'assurer que toutes les stratégies et politiques concernant les finances publiques et le secteur économique, en particulier le prochain document de stratégie pour la réduction de la pauvreté, mettent l'accent sur la consolidation de la paix et la croissance économique, en répondant aux besoins spécifiques des populations les plus vulnérables, et plaider pour la mobilisation de ressources en faveur du Burundi;

f) Fournir un appui au Burundi lorsqu'il assurera en 2011 la présidence du sommet de la Communauté de l'Afrique de l'Est, ainsi que des conseils, s'ils sont sollicités, au sujet de questions d'intégration régionale.

A. Résultats obtenus en 2008-2010

4. Au Burundi, la consolidation de la paix a beaucoup avancé, grâce aux efforts du Gouvernement, du BINUB, de l'équipe de pays des Nations Unies et de la communauté internationale. Ces efforts conjoints ont permis de disposer d'une base solide pour mettre en train la planification du développement durable.

Démobilisation, désarmement, réintégration et réinstallation des anciens combattants

5. Dans le cadre du projet de démobilisation et de réintégration d'urgence financé par la Banque mondiale, 6 504 dissidents et combattants démobilisés ont été réinstallés dans leur communauté. En outre, 3 781 adultes précédemment associés à des combattants ont été embauchés dans le cadre de projets de reconstruction des infrastructures communautaires financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans les provinces rurales de Cibitoke, Bubanza et Bujumbura. La réintégration des derniers groupes d'enfants associés à des groupes armés et à d'anciens combattants a été menée à bien.

Gouvernance politique et démocratique et politique d'information

6. Le processus électoral de 2010 a été une réussite. Cinq élections ont été organisées : municipales (24 mai), présidentielle (28 juin), législatives (23 juillet), sénatoriales (28 juillet) et élections au niveau des « collines » (ou villages) (7 septembre); tous ces scrutins étaient gérés par un organisme indépendant, la Commission électorale nationale indépendante. Les parties prenantes ont toutes participé activement au succès de ces élections. Le budget de 46,5 millions de dollars était administré par l'intermédiaire d'un fonds géré par le PNUD. Aux termes de l'accord tripartite entre le Burundi, la République démocratique du Congo et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, les réfugiés restés en République démocratique du Congo ont été rapatriés conformément au droit international, et des solutions viables de réinstallation ont été trouvées pour les réfugiés vivant en République-Unie de Tanzanie.

Secteur de la sécurité

7. D'importants progrès ont été faits en ce qui concerne la réforme du secteur de la sécurité. Les activités menées dans ce domaine ont beaucoup contribué à la sécurité qui a marqué les élections de 2010. On a notamment procédé à la professionnalisation des forces de sécurité (police et armée), à qui une formation a été apportée en matière de déontologie, de justice militaire, de prévention de la violence sexuelle et sexiste ainsi que de maintien de l'ordre. Les policiers ont été équipés de bureaux et de matériel de communication pour contribuer à la mise en place de centres de communications dans les commissariats. La campagne menée en 2010 par la Commission nationale pour le désarmement de la population civile et la lutte contre la prolifération des armes légères a permis de détruire 9 142 grenades, 36 obus, 106 mines, 378 obus de mortier et 79 roquettes, ainsi que d'immatriculer

7 500 armes appartenant à la police nationale de la mairie de Bujumbura et des provinces de Bubanza et Cibitoke.

8. La représentation des femmes dans le secteur de la sécurité a augmenté. Il existe désormais un réseau national d'agents féminins des forces de police. Soixante-dix nouvelles policières ont reçu une formation en matière de renforcement des capacités. L'image de la police nationale s'est trouvée améliorée grâce à la fourniture de plus de 5 000 nouveaux uniformes et à la mise en place d'une police de proximité.

Droits de l'homme et justice

9. La tâche à accomplir reste considérable, face aux exécutions extrajudiciaires et/ou assassinats politiques et à la violence sexuelle et sexiste, ainsi que dans des domaines comme la liberté d'expression, d'association et de réunion pour les partis d'opposition et organisations de la société civile.

10. L'élaboration et l'application du plan d'action du Ministère de la justice progressent de façon satisfaisante. Le nombre de prisonniers en détention provisoire est passé de 10 840 en 2009 à 9 598 en juillet 2010. Les capacités ont été renforcées : cinq tribunaux et cinq prisons ont été équipés de meubles de bureau, d'ordinateurs et accessoires informatiques, de livres et manuels de formation, et 1 289 greffiers et juges, y compris à la Cour suprême, ont reçu une formation en matière d'administration des tribunaux. Un manuel d'administration des tribunaux, de procédure judiciaire et de déontologie a été publié à l'intention des magistrats.

Justice transitionnelle

11. Les consultations nationales sur la mise en place de mécanismes de justice transitionnelle ont été menées à bien et le Président de la République a approuvé le rapport final à ce sujet pour diffusion.

Protection de l'enfance et amélioration de la condition de la femme

12. En tout, 626 enfants associés à des groupes armés ont été réintégrés en 2010, et 104 d'entre eux au moins ont été de nouveau scolarisés dans leur communauté d'origine. Les autres ont bénéficié d'une formation professionnelle ou ont pris part à des activités génératrices de revenus.

13. La loi électorale a été améliorée. Le taux de représentation des femmes est désormais de 30 % dans les conseils municipaux, 32 % à l'Assemblée nationale et 46 % au Sénat. En tout, 706 femmes ont été élues, constituant 34 % du total des élus. Ce pourcentage représente une amélioration significative par rapport aux 23 % de 2005. La représentation des femmes au gouvernement s'est également accrue, puisque neuf femmes occupent des postes ministériels, soit 42 % du total contre 32 % en 2005. De surcroît, plus de 10 000 femmes ont exercé les fonctions d'observatrice des élections.

Aspects régionaux

14. Une union douanière de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) visant à supprimer les droits sur les échanges commerciaux entre les États membres de la Communauté a été créée le 1^{er} janvier 2010. Le 29 avril 2010, le Burundi a ratifié le protocole portant création du Marché commun de la CAE, qui prévoit la libre circulation des personnes, biens, services et capitaux ainsi que le droit

d'établissement. Ce protocole est entré en vigueur le 1^{er} juillet 2010 et le Burundi espère que son adhésion à cette union douanière donnera un coup de fouet à son économie dans l'avenir. Le Président burundais a été élu Président du sommet 2011 de la CAE.

Hypothèses retenues aux fins des prévisions pour 2011

15. Le nouveau mandat du BNUB couvrira une première période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011. Dans sa résolution 1959 (2010), le Conseil de sécurité a autorisé la mise en place d'un bureau pleinement intégré qui coordonnera efficacement les stratégies et programmes des organismes, fonds et programmes des Nations Unies au Burundi.

16. L'expérience et les leçons tirées de l'application de résolutions antérieures du Conseil de sécurité visant à appuyer le Gouvernement burundais permettront au BNUB de s'acquitter de son mandat de coordination aux termes de la résolution 1959 (2010) du Conseil de sécurité. Le cadre de budgétisation axée sur les résultats du BNUB a été préparé conjointement avec l'équipe de pays des Nations Unies et comprend quatre grandes composantes dont on trouvera ci-après la présentation.

Composante 1 : renforcer les capacités des principales institutions publiques pour disposer d'un système de planification participative axé sur la consolidation de la paix et la croissance économique

17. Le BNUB, le système des Nations Unies et les partenaires du développement aideront le Gouvernement à définir des stratégies et politiques concernant les finances publiques et le secteur économique, en s'attachant particulièrement à la consolidation de la paix et à la croissance économique, ainsi qu'aux besoins spécifiques des groupes de population les plus vulnérables.

18. D'où la nécessité d'une campagne de mobilisation de ressources pour le Burundi. Les principales institutions publiques seront renforcées et l'on veillera à ce qu'elles aient les moyens de mettre en place un système de planification participative axé sur la consolidation de la paix, la croissance économique et la mobilisation de ressources.

19. Le plan prévoit aussi qu'un soutien sera apporté aux principales institutions publiques pour aider le Burundi à assurer en 2011 la présidence du sommet de la CAE et faire en sorte qu'il tire pleinement profit de sa participation au processus d'intégration régionale et sous-régionale.

Composante 2 : renforcer les institutions nationales pour assurer une bonne gouvernance

20. Les mesures à prendre à cette fin seront essentiellement les suivantes : soutien au fonctionnement du tribunal chargé des affaires de corruption pour qu'il puisse traiter rapidement les dossiers; renforcement des capacités des ministres et parlementaires s'agissant de l'application de la résolution 1960 (2010) du Conseil de sécurité sur les femmes. Pour atteindre ces objectifs, il faudra appliquer comme il convient le cadre de réglementation des médias, et donc donner plus de moyens aux membres des grands organismes nationaux en matière de communication : le Conseil national de la communication, l'Observatoire de la presse du Burundi, l'Union burundaise des journalistes, la Maison de la Presse et l'Association burundaise des radiodiffuseurs.

21. En ce qui concerne la sécurité, un secrétariat sera créé pour appuyer le Conseil national de sécurité. Il sera notamment chargé de définir et d'appliquer une stratégie nationale de sécurité. Un appui sera apporté à la mise en place d'un code de déontologie pour les organisations de la société civile.

22. Le Gouvernement continuera de recevoir un soutien pour pouvoir apporter les changements souhaités, notamment en faisant mieux respecter les droits de l'homme, en améliorant l'administration de la justice, y compris sous l'angle de l'indépendance et de l'obligation redditionnelle, en renforçant les mécanismes de dialogue politique et social et de réconciliation nationale et en mettant en place des mécanismes de justice transitionnelle.

23. Il importe d'atteindre un certain nombre de résultats en 2011, entre autres : créer une commission nationale indépendante chargée des droits de l'homme, apporter une formation en matière de droits de l'homme aux agents des forces de sécurité et de défense, aux magistrats, fonctionnaires et administrateurs élus, mettre en place un centre d'aide aux victimes de violences sexistes, renforcer les capacités des nouveaux employés du secteur judiciaire en matière d'administration des tribunaux, de déontologie et de procédures judiciaires, donner plus de moyens au Conseil suprême de la magistrature pour garantir l'indépendance de la justice, assurer le fonctionnement du Bureau du Procureur général en procédant à des inspections trimestrielles du parquet de base, et faciliter l'organisation de réunions tenues par les partis politiques.

Composante 3 : renforcer les mécanismes de dialogue, les systèmes judiciaire et pénitentiaire, le processus de réconciliation, la justice transitionnelle et les droits de l'homme

24. Le BNUB, le système des Nations Unies et les partenaires du développement aideront le Gouvernement à renforcer les mécanismes de dialogue et de justice transitionnelle ou à en mettre en place, poursuivront les efforts pour promouvoir et faire respecter les droits de l'homme, pour lutter contre l'impunité, favoriser l'exercice des droits civils, politiques, sociaux, économiques et culturels et pour renforcer le système judiciaire. Les résultats escomptés à court terme sont comme suit : a) renforcement du respect des droits de l'homme au Burundi; b) amélioration de l'administration de la justice, notamment sous l'angle de son indépendance et de sa responsabilité; c) promotion des mécanismes de dialogue politique et social et de réconciliation nationale; et d) mise en place de mécanismes de justice transitionnelle.

Composante 4 : appui

25. En 2011, les activités d'appui à la mission viseront essentiellement à assurer une transition sans heurts entre le BINUB et le BNUB, à liquider dans les règles les actifs de la BINUB qui dépassent les besoins de la mission de suivi et à mettre en place l'infrastructure de fonctionnement du BNUB.

26. Au cours de la période de transition, soit du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, on procédera à une réduction progressive des effectifs par rapport au niveau du personnel civil actuellement autorisé pour le BINUB (450 agents), pour atteindre les effectifs proposés pour le BNUB (134 agents). Au cours de cette période, le personnel en poste assurera une transition sans heurts de la mission entre le BINUB et le BNUB et commencera à mettre en œuvre le mandat de ce dernier.

27. Le BNUB s'appropriera la majorité des installations et actifs actuels du BINUB dans toute la zone de la mission. Cependant, vu les effectifs moins importants du BNUB, la mission devra libérer certaines installations. En conséquence, dans les propositions budgétaires pour 2011, des crédits sont demandés pour couvrir les frais de modification ou de rénovation qu'entraîneront les travaux nécessaires pour remettre ces installations dans leur état initial ainsi que les coûts liés à la liquidation des actifs qui dépassent les besoins du BNUB.

28. Il est prévu que le siège de la mission sera à Bujumbura. Conjointement avec l'équipe de pays, la mission administrera son siège et trois bureaux régionaux (Gitega, Ngozi et Makamba). Il faut également mentionner le Bureau rural de Bujumbura, qui s'occupe essentiellement des droits de l'homme et qui est géré depuis le siège du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à Bujumbura. À Makamba, le BNUB partage des locaux avec d'autres organismes, fonds et programmes actifs sur place, et il est prévu de revoir en 2011 les dispositions qui y ont été prises en matière de sécurité et d'administration. À Gitega, l'ensemble des activités de l'équipe de pays et du BNUB devraient être dirigées à partir d'un même lieu. À Ngozi, il existe actuellement deux sites, mais le BNUB est en train de fermer son bureau pour aller s'installer dans les locaux du Programme alimentaire mondial, le but étant de diminuer les coûts de sécurité et dépenses d'appui.

29. Du fait de la réduction des effectifs et vu l'importance politique que le Gouvernement burundais attache à la reconfiguration de la présence de l'ONU et de sa visibilité dans le pays, le BNUB continue de rechercher d'autres sites que ceux qu'il occupe actuellement. Une première étude des emplacements possibles dans les quartiers du centre de Bujumbura n'a cependant pas donné de résultats positifs car les immeubles disponibles sont soit trop petits soit non conformes aux normes de sécurité de l'ONU. De plus, en 2010, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a demandé l'accord du BNUB pour partager les locaux du siège actuel du BNUB. L'UNICEF cherche en effet d'urgence à transférer son siège dans de nouveaux locaux en raison des graves risques sécuritaires que pose le site qu'elle occupe actuellement. À titre transitoire, il est prévu que le BNUB et l'UNICEF partageront les locaux de l'actuel siège du BNUB pour continuer de bénéficier des divers coûts irrécouvrables déjà supportés. Pendant l'année 2011, le BNUB et l'UNICEF ainsi que les autres organismes, fonds et programmes installés au siège du BNUB (Fonds des Nations Unies pour la population, Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida et Office des Nations Unies contre la drogue et le crime) collaboreront avec le Gouvernement pour trouver des sites capables d'abriter les cinq organisations à la fois.

30. En raison des incertitudes liées à l'éventuel transfert du siège de la mission, il n'a pas été proposé de ressources financières dans le budget de 2011 pour couvrir les dépenses afférentes aux travaux et au transfert du siège de la mission.

31. Au cours de la période de transition, plusieurs actifs du BINUB seront cédés au BNUB. Cependant, comme la durée de service de la majeure partie de ces biens doit être considérée comme épuisée, des remplacements sont prévus en 2011.

32. Vu les besoins opérationnels actuels de la mission en matière d'appui aérien, il n'est pas prévu qu'un aéronef particulier lui soit réservé en 2011. Cependant, le BNUB devra pouvoir disposer d'un quota d'heures de vol à bord de l'aéronef d'une mission voisine.

33. En coordination avec l'équipe de pays, la mission revoit actuellement l'ensemble des accords relatifs à la participation aux coûts, en particulier dans les domaines de la sécurité, des services médicaux, des communications et des médias qui, en 2011, deviendront des services communs. Pour chaque service, la formule sera différente selon l'utilisation qu'en feront les différents organismes, fonds et programmes, mais l'idée de base est de tirer le meilleur parti possible des frais irrécouvrables que les États Membres ont consentis pour le BNUB et le BINUB pour assurer un niveau continu de service à toutes les entités des Nations Unies au Burundi. Le budget actuel correspond à la première année du programme au cours de laquelle le BNUB prend à sa charge les dépenses de personnel et dépenses matérielles (clinique médicale, infrastructure de communication, matériel radio et multimédia, etc.) et doit conserver un certain niveau d'effectifs pour pouvoir transmettre ces responsabilités à l'équipe de pays en 2012. Une formule de partage des coûts est à l'étude au sein de l'équipe de gestion intégrée des Nations Unies pour couvrir les services communs (information et services médicaux). Quant à l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, elle va envisager le meilleur moyen de partager les charges liées à la sécurité en 2012. Un mémorandum d'accord actuellement en vigueur sur le partage des coûts des services communs servira de base de départ pour toutes ces discussions.

34. Les objectifs, réalisations escomptées et indicateurs de succès se présentent comme suit.

Objectif : Promouvoir durablement la stabilité et le développement au Burundi

Composante 1 : renforcer les capacités des principales institutions publiques pour disposer d'un système de planification participative axé sur la consolidation de la paix et la croissance économique

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Les principales institutions publiques ont les capacités requises pour disposer d'un système de planification participative et de coordination de la croissance économique compte tenu des défis de la consolidation de la paix.

a) i) Pourcentage accru de ressources financières affectées à l'application des stratégies au Burundi (document de stratégie pour la réduction de la pauvreté II, Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, nouveau plan des priorités de consolidation de la paix)

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : plus de 50 %

ii) Renforcement de la participation du public à l'élaboration de documents stratégiques (ONG, groupes religieux, organisations de la société civile, communautés locales, administrateurs locaux élus)

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : participation de 2 000 personnes

iii) Nombre de documents de stratégie et d'orientation qui prennent en compte les dimensions de consolidation de la paix et de croissance économique

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 1 (document de stratégie pour la réduction de la pauvreté II)

iv) Mise en place de meilleurs mécanismes de coordination entre les différents acteurs sous-régionaux (CAE et Conférence internationale sur la région des Grands Lacs)

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 2 réunions organisées conjointement

Produits

- Renforcement de la capacité de mobilisation des ressources du Comité national de coordination des aides (CNCA)
- Soutien apporté au CNCA pour établir le rapport annuel sur l'aide reçue au Burundi
- Élaboration par le CNCA d'un plan de mobilisation des ressources
- Élaboration par le CNCA d'un rapport annuel sur l'aide reçue au Burundi
- Prise en compte, dans les plans de développement local, des priorités des groupes vulnérables (rapatriés, soldats démobilisés et anciens combattants, femmes et jeunes)
- Apport au Gouvernement d'un soutien pour l'aider à appliquer la stratégie nationale de réintégration des populations touchées par la guerre (rapatriés, personnes déplacées dans leur propre pays ou démobilisées)

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

b) Renforcement des capacités des principales institutions du Burundi pour permettre au pays d'assurer la présidence du sommet de la CAE en 2011

b) i) Selon que de besoin, renforcement de l'aide et des services de conseil en matière d'intégration régionale

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : mise à disposition de 2 experts (1 international et 1 national)

ii) Renforcement des capacités d'accueil de réunions régionales et sous-régionales

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 4 rencontres

Produits

- Tenue de réunions de planification mensuelles avec des institutions clefs en relation avec la présidence du sommet de la CAE en 2011
- Recrutement de trois experts internationaux pour appuyer des institutions clefs en relation avec la présidence du sommet de la CAE en 2011 (un au Bureau du Président chargé des affaires de la CAE, un au Ministère des relations extérieures et un pour la société civile et le secteur privé)
- Organisation de deux visites (Rwanda et République-Unie de Tanzanie) pour le Gouvernement aux fins d'échanges de données d'expérience sur la gestion de la présidence du sommet des pays membres de la CAE
- Organisation de deux ateliers de renforcement des capacités en matière d'intégration régionale (un pour la partie gouvernementale, et un pour 30 personnes issues de la société civile et du secteur privé)

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

c) Le Burundi tire profit de sa participation au processus d'intégration régionale et sous-régionale

c) i) Progrès en matière d'élaboration d'une politique nationale qui prenne en compte les principaux défis et possibilités qui se présentent dans la région et la sous-région

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : publication d'un document d'orientation

ii) Nombre d'initiatives/programmes régionaux et sous-régionaux utiles au Burundi

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 2 initiatives

Produits

- Soutien à la formulation d'une politique nationale en matière d'intégration régionale et sous-régionale
- Renforcement des capacités du Gouvernement à mettre efficacement en œuvre cette politique
- Organisation de 4 réunions consultatives sur des questions d'intégration régionale (CAE, Communauté économique des pays des Grands Lacs, Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, Union africaine, Marché commun de l'Afrique orientale et australe)
- Tenue de 2 conférences/vidéoconférences sur l'intégration régionale avec des parties prenantes
- Apport de conseils techniques aux Ministères de l'intégration régionale et des relations extérieures
- Appui à la réalisation d'études pour permettre au Burundi de tirer le meilleur parti de l'intégration régionale
- Mise en place de structures pour accueillir des organes comme le conseil exécutif, le comité de coordination, les comités sectoriels et les cours de justice des communautés locales

Composante 2 : renforcer les institutions nationales pour assurer une bonne gouvernance

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

d) Renforcement de la gouvernance pour rendre les institutions plus démocratiques et responsables

d) i) Augmentation du nombre d'affaires de détournement de fonds portées devant la justice par la brigade de lutte contre la corruption

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 250

2011 (objectif) : 300

ii) Augmentation du nombre de jugements rendus par le Tribunal chargé des affaires de corruption

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 12

2011 (objectif) : 20

iii) Pourcentage accru de femmes aux postes de responsabilité des services techniques (administration centrale et locale, entreprises publiques)

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 12 %

2011 (objectif) : 15 %

iv) Augmentation du nombre de journalistes et de membres d'organismes de réglementation et organes d'autorégulation à appliquer le cadre de réglementation des médias

Mesure des résultats

2009 : 261

2010 (estimation) : 200 (période électorale)

2011 (objectif) : 250

v) Augmentation du nombre d'institutions nationales de prévention des conflits en fonctionnement

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 3

2011 (objectif) : 6

vi) Augmentation du nombre d'organisations de la société civile dotées de compétences d'observation élargies en vue d'une action des pouvoirs publics

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 7 organisations de la société civile

Produits

- Établissement d'un inventaire des affaires de détournement de fonds et de corruption
- Compte rendu sur les litiges portés devant le Tribunal chargé des affaires de corruption
- Organisation d'ateliers conçus pour sensibiliser les fonctionnaires et parlementaires à l'importance de la mise en œuvre de la résolution 1960 (2010) du Conseil de sécurité sur les femmes
- Dans le domaine du cadre de réglementation des médias, formation de 200 journalistes, notamment de membres du Conseil national de la communication, de l'Observatoire burundais de la presse, du Syndicat des journalistes burundais, de la Maison de la presse et de l'Association burundaise des radiodiffuseurs
- Création d'un secrétariat permanent du Conseil national de sécurité
- Organisation d'ateliers (deux par institution) sur le renforcement des capacités de gestion d'institutions ciblées (Commission nationale indépendante chargée des droits de l'homme, Conseil national pour le dialogue social, Médiateur, Conseil national de sécurité, Conseil économique et social burundais et Conseil national de la communication)
- Élaboration d'un code national d'éthique pour les organisations de la société civile

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

e) Amélioration des capacités de gestion financière d'institutions publiques comme la Cour des comptes, le Parlement, l'Inspection générale de l'État

e) i) Augmentation du nombre de séances consacrées aux questions orales aux ministres lors des sessions de l'Assemblée nationale

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 1 séance

2011 (objectif) : 4 séances

ii) Augmentation du nombre de rapports de l'Inspection générale de l'État

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 47 rapports produits

2011 (objectif) : 52 rapports produits

iii) Augmentation du nombre de rapports de l'Inspection générale de l'État dont les recommandations ont été appliquées

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 3 rapports

2011 (objectif) : 5 rapports

iv) Augmentation du nombre de rapports produits par la Cour des comptes

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 3 rapports

2011 (objectif) : 5 rapports

Produits

- Formation de 60 parlementaires et 25 employés à la gestion des finances publiques (finance et éthique)
- Formation avancée pour 10 employés de la Cour
- Formation avancée pour 20 fonctionnaires de l'Inspection générale de l'État
- Apport d'un appui technique numérique pour enregistrer et archiver la documentation de trois institutions : Cour des comptes, Parlement et Inspection générale de l'État
- Formation à l'utilisation du matériel numérique

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

f) Renforcement de la gouvernance démocratique et de l'obligation redditionnelle (au niveau local et au niveau national)

f) i) Nombre de réunions sur le rétablissement des bonnes pratiques organisées par des parties prenantes nationales à l'intention d'élus locaux et nationaux

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 4 réunions

ii) Nombre de réunions sur le rétablissement des procédures parlementaires tenues par des parties prenantes nationales à l'intention des populations locales

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 10 réunions

Produits

- Organisation par la mission de deux voyages d'étude pour des échanges de données d'expérience sur les bonnes pratiques (désignation de correspondants chargés d'assurer l'interface avec leurs collègues du Burundi sur les questions de bonne pratique) (6 parlementaires et 6 administrateurs locaux élus)
- Formation de 34 administrateurs élus et 34 administrateurs locaux élus
- Au niveau local, présentation par la mission des leçons tirées des interfaces
- Formation de femmes parlementaires et d'élues locales

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

g) Professionnalisation accrue des forces de sécurité (policiers, militaires, agents de renseignement) et du Médiateur

g) i) Renforcement des capacités de la Police nationale burundaise en matière de définition et de systématisation du concept de police de proximité

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 4 consultations

ii) Renforcement des capacités du Conseil national de sécurité à élaborer un plan national de sécurité (document d'orientation)

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 3 consultations

iii) Fonctionnement efficace du forum permettant aux autorités nationales et aux partenaires internationaux d'échanger régulièrement des informations sur la réforme du secteur de la sécurité

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 6 réunions (une tous les deux mois)

iv) Augmentation du nombre de policiers, militaires et agents de renseignement ayant bénéficié d'une formation professionnelle ainsi qu'en matière de droits de l'homme et de violences sexistes

Mesure des résultats

2009 : 409

2010 (estimation) : 595

2011 (objectif) : 745

v) Constitution de registres des armes pour la police et l'armée

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 2 registres

vi) Augmentation du pourcentage d'armes immatriculées dans la police et l'armée

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 20 %

vii) Nombre d'armes rassemblées lors du deuxième cycle de désarmement volontaire de la population civile

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 10 000

viii) Augmentation du nombre des affaires traitées par le Bureau du Médiateur

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 15 affaires

Produits

- Élaboration d'un plan national de sécurité (police, armée, service national de renseignement)
- Précisions apportées sur ce qu'il faut entendre par police de proximité
- Forum sur la réforme des services de sécurité régulièrement organisé par le BNUB à l'intention des autorités nationales et partenaires internationaux
- Alignement des textes de loi relatifs aux services de sécurité sur les normes internationales en matière de gouvernance sécuritaire
- Élaboration de quatre textes de loi (police, armée, service national de renseignement)
- Augmentation du nombre de femmes dans les services de sécurité
- Formation de 150 agents de sécurité et de défense (police, armée, service national de renseignement) dans le domaine des droits de l'homme
- La Commission de désarmement de la population civile et de lutte contre la prolifération des armes légères reçoit un appui (logistique) conformément au Protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères dans la région des Grands Lacs et la corne de l'Afrique
- Lancement de la deuxième campagne de désarmement
- Mise en place d'un registre d'immatriculation des armes de l'armée et de la police
- Apport d'un soutien logistique au Bureau du Médiateur
- Examen de 15 affaires par le Bureau du Médiateur

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

h) Amélioration du contrôle de l'action gouvernementale (par le Parlement, les médias, la société civile et le Conseil économique et social burundais)

h) i) Augmentation du nombre de séances consacrées aux questions au gouvernement

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 5 %

ii) Augmentation du nombre de visites inopinées rendues dans les services de sécurité par la commission parlementaire chargée du contrôle des forces de défense et de sécurité

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 6 (2 par institution)

iii) Réduction du nombre d'affaires de comportement contraire à la déontologie et de violation de la liberté de la presse

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : moins de 10 %

iv) Nombre de documents sur la politique nationale en matière de communication et sur le projet de loi relatif à la décriminalisation des délits en matière de presse

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 2

v) Établissement par le Conseil économique et social burundais de rapports de fond présentés au Gouvernement et au Parlement

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 2

Produits

- Formation apportée aux commissions parlementaires spécialisées concernant les modalités de contrôle de l'action gouvernementale
- Formation apportée à 200 journalistes, dont des chefs d'agences de presse, sur l'éthique, la déontologie et la promotion de la liberté de la presse
- Tenue des « États généraux de la communication »
- Préparation d'un document sur la politique nationale de communication
- Préparation du projet de loi sur la décriminalisation des délits en matière de presse
- Formation apportée à 5 membres du Conseil économique et social burundais, avec voyage d'étude auprès d'institutions analogues

Composante 3 : renforcer les mécanismes de dialogue, les systèmes judiciaire et pénitentiaire, le processus de réconciliation, la justice transitionnelle et les droits de l'homme

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

i) Respect accru des droits de l'homme au Burundi

i) i) Diminution du nombre de violations des droits de l'homme signalées

Mesure des résultats

2009 : 326

2010 (estimation) : 629

2011 (objectif) : 440

ii) Accroissement du pourcentage des affaires de violences sexistes parmi les affaires portées devant les tribunaux

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 189 affaires

2011 (objectif) : 80 % des affaires signalées

iii) Augmentation du taux de publication des décisions de justice en matière de violences sexistes

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 0

2011 (objectif) : 50 %

iv) Réduction du nombre de cas d'arrestation en liaison avec l'exercice de la liberté d'opinion et du droit de manifester

Mesure des résultats

2009 : 2 cas

2010 (estimation) : 14 cas

2011 (objectif) : 0 cas

Produits

- Formation accordée dans le domaine des droits de l'homme à 150 agents de sécurité et de défense (police, armée, service national de renseignement), 50 magistrats, 50 agents de la fonction publique et 380 administrateurs locaux élus
- Soutien apporté à la mise en place et à l'organisation d'un centre de soins et de soutien aux victimes de violences sexistes
- Élaboration et présentation de rapports périodiques sur l'application d'instruments internationaux

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

j) Amélioration de l'administration de la justice, notamment sous l'angle de l'indépendance et de l'obligation redditionnelle

j) i) Augmentation du nombre de réunions et de consultations sur la formulation et la mise en œuvre d'un programme national relatif à l'apport d'une aide judiciaire aux groupes marginalisés, notamment les femmes et les enfants

Mesure des résultats

2009 : 14 réunions/consultations

2010 (estimation) : 15 réunions/consultations

2011 (objectif) : 20 réunions/consultations

ii) Diminution du nombre de cas de détention arbitraire

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 218 cas relevés et étudiés

2011 (objectif) : pas plus de 50 cas relevés

iii) Diminution du nombre de décisions annulées en appel

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 25 %

iv) Augmentation du nombre de jugements rendus et exécutés dans 4 juridictions pilotes

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 10 %

v) Efforts pour remédier à la surpopulation carcérale

Mesure des résultats

2009 : 11 000

2010 (estimation) : 9 542

2011 (objectif) : 7 500

Produits

- Diminution du nombre de décisions de justice annulées en appel dans 4 juridictions pilotes (Kirundo, Muyinga, Ngozi et Kayanza)
- Mise à disponibilité des rapports sur les réunions mensuelles rassemblant le Ministère de la justice et ses partenaires (planification et coordination)
- Application des recommandations de diverses réunions
- Organisation d'un stage de formation de 2 mois en matière d'administration des tribunaux, de déontologie et de conduite de poursuites à l'intention de nouveaux fonctionnaires judiciaires (procureurs, administrateurs de maisons d'arrêt, greffiers d'audience)
- Mise en liberté de personnes détenues arbitrairement/illégalement
- Réduction de la surpopulation carcérale
- Renforcement des capacités du Conseil suprême de la magistrature pour garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire
- Organisation par le Parquet de 3 inspections annuelles de tribunaux d'instance

- Suivi et aide apportés à 120 magistrats, 50 fonctionnaires judiciaires et 120 huissiers de justice

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

k) Amélioration des mécanismes de dialogue politique et social et de réconciliation nationale

k) i) Charte nationale du dialogue social signée par les partenaires sociaux du monde du travail (pouvoirs publics, syndicats, patronat burundais)

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 1 charte

ii) Loi portant création d'un conseil national du dialogue social

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 1 loi

iii) Constitution d'un secrétariat permanent du conseil national du dialogue social

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 1

iv) Diminution de l'agitation sociale et du nombre de grèves

Mesure des résultats

2009 : 3 (secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice)

2010 (estimation) : 2 (secteurs de la santé, de l'éducation et de la justice)

2011 (objectif) : à déterminer

v) Augmentation du nombre de litiges fonciers réglés par la Commission nationale des terres et autres biens

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : à déterminer

2011 (objectif) : à déterminer

Produits

- Organisation de 4 grandes réunions de partis politiques
- Organisation de 2 réunions dans chaque province pour sensibiliser les esprits à la paix et à la réconciliation dans l'ensemble du pays
- Organisations de 3 réunions du conseil national du dialogue social
- Appui logistique apporté au secrétariat du conseil national du dialogue social

- Formation du personnel du secrétariat du conseil national du dialogue social aux techniques de règlement des conflits

*Réalisations escomptées**Indicateurs de succès*

1) Mise en place de mécanismes de justice transitionnelle

1) i) Nombre de rapports sur les consultations nationales diffusés sur l'ensemble du territoire national

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : 200

2011 (objectif) : 2 000

ii) Taux de couverture nationale de la diffusion du rapport sur les consultations nationales

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 80 %

iii) Mécanismes de justice transitionnelle (commission Vérité et réconciliation et tribunal spécial)

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 1 commission Vérité et réconciliation

Produits

- Distribution de 2 000 exemplaires du rapport sur les consultations nationales dans les 17 provinces du pays
- Tenue, par des organisations de la société civile, de 3 réunions/conférences de presse sur les consultations nationales
- Production de 50 émissions (radio et télévision) et communiqués de presse pour faire connaître le contenu du rapport (2 par support)
- Tenue d'une réunion d'information et de promotion de haut niveau associant l'ONU et le Gouvernement burundais sur les mécanismes à mettre en place
- Élaboration d'une carte des différents crimes qui ont endeuillé le Burundi depuis l'indépendance

Facteurs externes

35. Les objectifs devraient être atteints et les réalisations escomptées menées à bien à condition que : a) la communauté internationale maintienne son engagement au Burundi et lui apporte le soutien politique et financier nécessaire pour renforcer les capacités du pays en matière de programmes de réforme et lui permettre de prendre des initiatives de consolidation de la paix déterminantes; b) la situation socioéconomique et politique ainsi que dans le domaine de la sécurité soit propice à l'exécution du mandat du BNUB; c) les institutions fonctionnent de manière efficace et efficiente.

Composante 4 : appui

36. Cette composante correspond aux activités de la mission en matière de soutien et de sécurité pour fournir des services logistiques, administratifs et services de sécurité qui appuient de manière effective et efficiente la transition entre le BINUB et le BNUB et d'autres activités qui contribuent à modifier la présence d'ensemble des Nations Unies au Burundi. Au cours de la période de transition, la composante appui aura essentiellement pour tâche d'assurer le passage en une prestation directe de services par le personnel de la mission et une externalisation des services requis vers d'autres institutions des Nations Unies et/ou des sociétés privées, de définir avec l'équipe de pays une approche conjointe des services communs, en particulier en ce qui concerne les services médicaux, les médias et la communication et, le cas échéant, d'autres domaines, ainsi que d'assurer le retrait définitif des actifs de la BINUB en démantelant des installations, en modifiant l'infrastructure, en transférant des locaux, en liquidant les actifs excédentaires, en réaffectant des membres du personnel ou en mettant fin à leur engagement et en réglant le solde des créances.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Appui effectif et efficient apporté à la mission pendant la période de transition dans les domaines de l'administration, de la logistique et de la sécurité

a) i) Respect de 90 % des normes environnementales nationales et de celles du Département des opérations de maintien de la paix

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : taux de respect de 90 %

ii) Diminution des stocks de pièces de rechange pour les véhicules et groupes électrogènes grâce à l'externalisation de l'entretien et des réparations après accident

Mesure des résultats

2009 : 5 % de la valeur d'inventaire totale des actifs

2010 (estimation) : 5 % de la valeur d'inventaire totale des actifs

2011 (objectif) : 3 % de la valeur d'inventaire totale des actifs

b) Changement de la modalité de prestation de services d'appui à la mission par une réduction de l'ampleur de la composante appui technique, par la mise en commun des ressources disponibles avec l'équipe de pays et l'externalisation des services vers des prestataires locaux

b) i) Augmentation d'ici à juin 2011 du nombre de contrats de sous-traitance pour des services d'appui

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 10 contrats de sous-traitance pour des services d'appui

ii) Formation apportée au personnel d'appui en matière de gestion de contrats de sous-traitance et d'externalisation du soutien logistique à la mission

c) Retrait physique du BINUB

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : formation apportée à 80 % du personnel d'appui

- c) i) Préparation réussie du plan préliminaire de liquidation des actifs; coordination avec la Division du soutien logistique (Département de l'appui aux missions) et approbation de celle-ci

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : 1 plan préliminaire de liquidation des actifs mené à bien

- ii) Comptabilisation et liquidation de 100 % des biens du BINUB

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : comptabilisation et liquidation de 100 % des biens du BINUB

- iii) Liquidation de 5 unités à comptabilité autonome, remplacées par un groupe d'appui technique

Mesure des résultats

2009 : sans objet

2010 (estimation) : sans objet

2011 (objectif) : liquidation des 5 unités à comptabilité autonome, constitution d'un groupe d'appui technique

*Produits***Amélioration du service**

- Amélioration de l'image de la mission en rénovant ses éléments de sécurité passive, en donnant un aspect plus accueillant à ses espaces publics, en modifiant ses environs, en réduisant les dimensions et le nombre des emblèmes de l'ONU sur ses locaux et véhicules et en remplaçant les lourds véhicules tout-terrain du personnel par des berlines plus petites
- Suivi et amélioration dans tous les sites du BNUB du respect des normes environnementales en vigueur par des inspections régulières et des mesures correctives

Forces de police, militaires et personnel civil

- Réduction du personnel administratif de la mission, qui passera de 450 agents civils à quelque 134, dont 59 agents recrutés sur le plan international, 69 recrutés sur le plan national et 6 Volontaires des Nations Unies
- Création d'une cellule de recrutement pour pourvoir les postes du BNUB pendant les périodes de transition et de liquidation

- Cessation de service de tout le personnel du BINUB en poste à la mission pendant les périodes de transition et de liquidation

Installations et infrastructure

- Entretien de 5 locaux et sites distincts, notamment du siège intégré de la mission et de 3 bureaux régionaux, entièrement aux frais du BNUB. Externalisation de tous les services de gestion des installations, notamment de l'entretien des 37 groupes électrogènes (appartenant à l'ONU) en fonctionnement ou en réserve installés dans la zone de la mission
- Élimination progressive des bases logistiques, et transfert des locaux à des propriétaires locaux ou à d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies
- Mise hors service et cession de la station d'épuration des eaux, liquidation de 17 groupes électrogènes appartenant à l'ONU
- Maintien des systèmes de lutte contre l'incendie dans 5 sites du BNUB en application des normes de sécurité incendie
- Cessation de service de 25 agents recrutés sur le plan national pour les travaux de construction, l'entretien et la réparation des locaux de l'ONU
- Maintien des installations de stockage des 100 000 litres de fioul, essence et lubrifiants de réserve pour alimenter les véhicules et groupes électrogènes appartenant à l'ONU

Transports terrestres

- Externalisation de l'entretien de 89 véhicules appartenant à l'ONU, dont 5 véhicules blindés
- Suppression d'un service quotidien de navette pour le personnel de l'ONU (personnel en uniforme, personnel civil et vacataires), cessation de service de 34 agents recrutés sur le plan national (24 chauffeurs, 7 mécaniciens, 1 assistant (transports), 1 assistant administratif, 1 répartiteur de parc de véhicules) actuellement employés pour le fonctionnement et l'entretien des véhicules appartenant à l'ONU

Transports aériens

- Élimination progressive des équipements aériens du BINUB, l'appui aérien devant être fourni en faisant appel au matériel d'une mission voisine pour des besoins réduits en heures de vol

Communications

- Réduction du réseau satellitaire et maintien d'un réseau consistant en 9 systèmes de stations terrestres (microterminal VSAT) permettant les échanges téléphoniques et vidéo, la télécopie, la communication de données ainsi que les services pour les plans de continuité des opérations et de reprise après sinistre
- Entretien et maintien de 4 terminaux de vidéoconférence
- Entretien et maintien d'un réseau ultra-haute fréquence (UFH) consistant en 469 radios portatives et 267 radios mobiles et radios de la base
- Entretien et maintien d'un réseau haute fréquence consistant en 137 radios mobiles et radios de la base
- Entretien et maintien de 17 centraux téléphoniques et de 16 liaisons hertziennes à forte capacité et 18 à faible capacité
- Entretien et maintien de 11 sites de communications pour améliorer la couverture hertzienne et en fréquences ultra-hautes et hautes de l'ensemble du Burundi
- Entretien et maintien de 2 centres de communications

Informatique

- Entretien et maintien de 31 serveurs, 230 ordinateurs de bureau, 30 ordinateurs portables et 56 expéditeurs numériques
- Entretien et maintien de réseaux locaux et de réseaux longue portée

Services médicaux

- Gestion et entretien d'un hôpital de niveau I à Bujumbura et partage, avec le PNUD, des locaux d'un dispensaire pour offrir des services médicaux à tout le personnel de l'équipe de pays des Nations Unies
- Sur toute la zone de la mission, maintien d'accords d'évacuation sanitaire terrestre et aérienne pour tous les membres du personnel de la mission

Sécurité

- Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 avec, en moyenne, 1 conseiller militaire, 1 conseiller pour les questions de police, 59 agents recrutés sur le plan international et 6 Volontaires des Nations Unies, notamment pour la protection rapprochée des personnalités ainsi que des installations et sites de l'ONU
 - Évaluation des conditions de sécurité à l'échelle de toute la mission, notamment inspection des résidences
 - Tenue de 24 réunions d'information pour sensibiliser le personnel de la mission aux questions de sécurité et lui présenter les plans d'urgence
 - Enquêtes sur les incidents et accidents mettant en cause des membres du personnel de la mission ou touchant ses biens
 - Protection rapprochée 24 heures sur 24 du personnel de haut niveau de la mission et des visiteurs de rang élevé
 - Formation initiale dans le domaine de la sécurité et enseignement des rudiments en matière d'alerte incendie donnés à tous les nouveaux membres du personnel de la mission, et formation élémentaire de perfectionnement à la lutte contre le feu pour tous les agents de sécurité et responsables d'étage en cas d'incendie
 - Application et actualisation du plan de sécurité
-

Facteurs externes

37. On compte que les objectifs seront atteints et que les réalisations escomptées seront obtenues sous réserve : a) que les fournitures, le matériel et les services sous-traités soient mis à disposition conformément aux contrats conclus; b) que le gouvernement hôte et les autorités locales coopèrent au processus de réduction des moyens, notamment en permettant l'accès à tous les sites et le transfert de matériel appartenant à l'ONU, ainsi qu'en accordant le cas échéant les permis nécessaires pour la vente ou la cession d'actifs au niveau local.

Prévisions de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	<i>1^{er} janvier-31 décembre 2010</i>			<i>Prévisions de dépenses pour 2011</i>			
	<i>Crédits ouverts</i>	<i>Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Écart, économie (dépassement)</i>	<i>Total</i>	<i>Montant net</i>	<i>Dépenses non renouvelables</i>	<i>Variation 2010-2011</i>
	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (4) - (3)	(6)	(7) = (4) - (1)
Militaires et personnel de police	-	-	-	173,5	173,5	-	173,5
Personnel civil	-	-	-	14 381,5	14 381,5	-	14 381,5
Dépenses opérationnelles	-	-	-	8 548,2	8 548,2	-	8 548,2
Total	-	-	-	23 103,2	23 103,2	-	23 103,2

38. Le montant net des prévisions de dépenses relatives au BNUB pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 s'établit à 23 103 200 dollars (montant brut : 25 075 600 dollars), dont 5 273 700 dollars pour la période de transition (janvier-juin 2011) et 17 829 500 dollars pour la période janvier-décembre 2011. Ces montants permettront de couvrir les dépenses afférentes à : a) 1 conseiller militaire (67 300 dollars); b) 1 conseiller pour les questions de police (106 200 dollars); c) aux traitements, dépenses communes de personnel et indemnités (14 381 500 dollars) liés au personnel recruté sur le plan international et national, ainsi qu'il ressort du tableau de réduction des effectifs ci-après, à savoir 134 postes (31 administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur, 28 agents du Service mobile, 16 agents recrutés sur le plan national, 53 agents (locaux) des services généraux et 6 Volontaires des Nations Unies); d) aux services de consultants (116 900 dollars); e) aux voyages (658 100 dollars); f) à d'autres dépenses opérationnelles telles que les installations et infrastructures (3 042 000 dollars), les transports terrestres (668 200 dollars), les transports aériens (491 100 dollars), les communications (2 165 200 dollars), l'informatique (840 700 dollars), les services médicaux (295 200 dollars) et les fournitures, services et matériels divers (270 400 dollars).

Effectifs nécessaires pour 2011

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Total	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel international)	Adminis trateurs	Agents locaux		Volontaires des Nations Unies
Effectifs approuvés pour 2010 (BINUB) ^a	–	1	1	4	7	28	31	4	76	68	–	144	18	237	51	450
Effectifs proposés pour janvier	–	1	1	–	5	20	21	4	52	54	–	106	16	222	36	380
Effectifs proposés pour février	–	1	1	–	4	20	19	4	49	53	–	102	16	222	36	376
Effectifs proposés pour mars	–	1	1	–	4	20	16	4	46	53	–	99	16	217	35	367
Effectifs proposés pour avril	–	1	1	1	3	16	11	–	33	36	–	69	16	104	21	210
Effectifs proposés pour mai	–	1	1	1	3	16	11	–	33	36	–	69	16	104	21	210
Effectifs proposés pour juin	–	1	1	1	3	16	11	–	33	36	–	69	16	104	21	210
Effectifs proposés de juillet à décembre	–	1	1	1	3	15	10	–	31	28	–	59	16	53	6	134

^a À titre de référence.

II. Représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle

(24 600 dollars)

Historique, mandat et objectif

39. Le Conseil international consultatif et de contrôle est l'organe d'audit et de contrôle du Fonds de développement pour l'Iraq. Comme il est indiqué dans la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité, le Conseil international a principalement pour but de promouvoir les objectifs énoncés dans ladite résolution, et notamment d'aider à faire en sorte que les fonds soient utilisés de manière transparente, au bénéfice du peuple iraquien, et que les exportations de pétrole, de produits pétroliers et de gaz naturel iraqiens s'effectuent conformément aux meilleures pratiques commerciales internationales. C'est sur le Fonds de développement pour l'Iraq, créé en application de cette résolution, qu'est versé le produit de la vente des exportations pétrolières iraqiennes et qu'ont été reportés les soldes restants du programme « pétrole contre nourriture » et d'autres fonds iraqiens gelés.

40. Le Conseil international se compose de représentants dûment qualifiés du Secrétaire général de l'ONU, du Directeur général du Fonds monétaire international,

du Directeur général du Fonds arabe pour le développement économique et social et du Président de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, ainsi que d'une personne dûment qualifiée désignée par le Gouvernement iraquien. Le Directeur général a désigné un représentant ayant rang de sous-secrétaire général pour représenter l'Organisation auprès du Conseil.

41. La prorogation la plus récente du mandat du Conseil international tel qu'il est composé a été arrêtée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1956 (2010), en vertu de laquelle le mandat du Conseil international a été prorogé une dernière fois jusqu'au 30 juin 2011.

42. Conformément à son mandat, le Conseil international détermine la fréquence et le lieu de ses réunions périodiques. En 2011, il doit tenir deux réunions, l'une à Paris et l'autre à Bagdad ou à New York.

Prévisions de dépenses

43. Le montant net des prévisions relatives aux dépenses du Conseil international consultatif et de contrôle pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011 s'élève à 24 600 dollars (montant brut : 24 600 dollars). Il devrait permettre de financer les voyages que le représentant et son conseiller effectueront pour se rendre aux réunions du Conseil (24 600 dollars).

44. Les dépenses ci-dessus seront financées au moyen du crédit global ouvert au titre des missions politiques spéciales pour l'exercice 2010-2011; il en sera rendu compte à l'Assemblée générale dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme pour cet exercice.

III. Décision que l'Assemblée générale est invitée à prendre

45. L'Assemblée générale est invitée à :

a) Approuver le budget du BNUB, d'un montant de 23 103 200 dollars (montant brut : 25 075 600 dollars) pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011, et le budget du représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2011, d'un montant de 24 600 dollars (montant brut : 24 600 dollars);

b) Noter que les crédits alloués au représentant du Secrétaire général auprès du Conseil international consultatif et de contrôle, d'un montant de 24 600 dollars, seront financés au moyen du crédit global ouvert au titre des missions politiques spéciales pour l'exercice 2010-2011, et qu'il en sera rendu compte à l'Assemblée générale dans le deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme;

c) Ouvrir, conformément aux dispositions de la résolution 41/213 de l'Assemblée générale, et compte dûment tenu des crédits déjà approuvés d'un montant total de 14 641 200 dollars pour le BINUB (la mission précédente), un montant de 8 462 000 dollars au chapitre 3 (Affaires politiques) et un montant de 721 400 dollars au chapitre 36 (Contributions du personnel), lequel sera compensé par l'inscription d'un montant égal au chapitre premier des recettes (Recettes provenant des contributions du personnel) du budget-programme pour l'exercice 2010-2011.